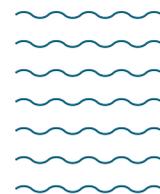


Dives infos



DÉC
2024

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER

Recensement 2025 : une participation essentielle



Grand dossier

Recensement de la
population 2025

6

À vos côtés

Une aide au chauffage
pour les retraités

9

Cadre de vie

Les travaux sont lancés :
l'esplanade Francis Giffard
et le petit théâtre

12





Avez-vous vu le film « Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau », présenté en avant-première à Dives dans le cadre du festival Drakkar'Toon ?

C'est une histoire de fin du monde. Face au déluge et à l'inexorable montée des eaux qui a tout englou-

ti, un groupe d'animaux, ayant trouvé refuge sur un bateau à la dérive, va trouver son salut grâce à l'entraide et à l'action solidaire, au-delà de leurs différences.

Même si l'année 2024 qui se termine n'est pas aussi cauchemardesque, la leçon qui se dégage du film vaut pour nous aujourd'hui.

Face aux conséquences désastreuses du réchauffement climatique, à la multiplication des zones de conflits, face à la montée de l'extrême droite partout dans le monde, face au déni de démocratie de notre propre président, à l'effondrement du pouvoir d'achat, qui rend la vie de chacun plus compliquée, l'heure n'est pas à la division ni au repli sur soi mais bien au rassemblement et à la solidarité.

Ensemble, nous devons, encore plus fortement qu'aux dernières élections législatives, dire que nous voulons, nationalement, une autre politique, qui mette les richesses créées au service du bien commun et non d'une poignée de privilégiés. La richesse des 500 plus grandes fortunes de France est passée en 10 ans de 20% à 45% du Produit Intérieur Brut !

Au plan local, il est urgent de mettre nos forces en commun, de construire des lieux d'échange, de dialogue, de dépasser nos différences, de faire reculer l'individualisme, de développer l'entraide de proximité, les solidarités et le vivre ensemble. C'est la clé pour ouvrir de nouveaux horizons indispensables pour l'homme et la planète.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle du conseil municipal, pour aider à construire au plan local les conditions d'échange et de débat nécessaires, dans le respect de chacun et pour continuer de faire de Dives une ville bien ancrée dans son époque, où il fait bon vivre et où chacun trouve sa place.

Ce numéro du Dives Info en est une illustration. Au fil des pages vous découvrirez la richesse et la diversité des initiatives municipales en matière de solidarité.

Bonne lecture.

A toutes et tous, je souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Pierre Mouraret
Maire de Dives-sur-Mer

03 RETOUR EN IMAGES

04 À VOS AGENDAS

08 GRAND DOSSIER

- Recensement de la population 2025 : votre participation est essentielle

10 À VOS CÔTÉS

- Améliorez votre habitat grâce à votre commune !
- Une aide au chauffage pour les retraités
- Service urbanisme : nouveaux horaires

11 CADRE DE VIE

- Le Beffroi : une reconversion récompensée
- Les travaux sont lancés : l'esplanade Francis Giffard et le petit théâtre
- Où se situent les containers pour les verres dans votre commune ?
- Rappel des bonnes pratiques de civisme pour la sécurité des enfants

14 INTERCOMMUNALITÉ

- Simplifions les démarches : des nouveaux services sur le site internet de la communauté de communes NCPA

15 POUR VOUS DIVERTIR

- Médiathèque : coups de cœur et programmation
- Cinéma le Drakkar : découvrez les coups de cœur de l'équipe !

17 POUR VOUS RÉGALER

- Bûche de Noël au chocolat et son glaçage.

18 ÉTAT CIVIL

19 TRIBUNES LIBRES

• Directeur de la publication : Pierre Mouraret • Comité de relecture : pierre Mouraret, Manuel Malvasio, dominique Romy, DANIELE GARNIER et Marine Lamarre • Crédits photos : Mairie de Dives-sur-Mer et Michel Delahaye • Rédaction : Marine Lamarre, Manuel Malvasio et dominique Romy • Création et mise en page : Nouveau regard - 0231470047 • Impression : Anquetil

Retour en images



2



1



3



5



4



6



7



8

- 1 • Une saison culturelle au Beffroi - Stabat Mater Furiosa
- 2 • Le défilé d'Halloween
- 3 • Une naissance, un arbre, un livre
- 4 • Octobre Rose
- 5 • Le cross du collège Paul Éluard
- 6 • L'inauguration de la micro-crèche Hauts comme 3 pommes
- 7 • La remise des écharpes du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ)
- 8 • Les réunions de quartier



Les prochains rendez-vous du cinéma le Drakkar

Du 11 au 17 décembre

Les Saisons Hanabi

Samedi 21 décembre

Classiques sur Grand Écran

Du 18 décembre au 5 janvier 2025

Les P'tits Cinés de Noël

Du 22 au 28 janvier 2025

Festival Cinéma Téléràma

Du 5 février au 2 mars 2025

Les P'tits Cinés d'Hiver

📍 **Cinéma le Drakkar** : rue du Général de Gaulle, 14160 Dives-sur-Mer

Une saison culturelle au Beffroi, une nouvelle année

Dimanche 9 février à 17 H

Joe Corcia & Quintet

Vendredi 14 mars à 20 H 30

Quintette Grenade

Dimanche 6 avril à 17 H

Le Big Band (école de musique intercommunale)

Dimanche 11 mai à 17 H

Barok, vous avez dit baroque ?

Dimanche 15 juin à 17 H

Musique vocale

📍 **Le Beffroi** : rue de l'Avenir, 14160 Dives-sur-Mer

Fêtez la fin de l'année à Dives-sur-Mer



Dimanche 15 décembre de 10 h à 18 h

Marché de Noël

Comité des Fêtes

Sous les halles médiévales

Venez découvrir notre marché de Noël traditionnel, où les odeurs de vin chaud et de pain d'épices embaumeront les allées. Des artisans locaux vous présenteront leurs créations uniques, tandis que les enfants pourront rencontrer le Père Noël. Gratuit.

Samedi 21 décembre de 10 h à 18 h

Animations de Noël

Ville de Dives-sur-Mer

Gymnase Guimier

Un Noël féérique vous attend ! Au programme : jeux en bois, châteaux gonflables, tournois de jeux de société, ateliers maquillage créatifs, sculptures de ballons époustouflantes et un spectacle magique ! Sans oublier les incontournables gourmandises de Noël. Gratuit.

Mardi 31 décembre à 20 h

Soirée de la Saint Sylvestre

Comité des Fêtes

Espace Nelson Mandela

Le Comité des Fêtes vous invite à une soirée inoubliable pour accueillir 2025 dans une ambiance festive et chaleureuse. Complet.

Zoom sur la nouvelle année !

Une nouvelle année commence, le Maire vous dévoilera les nouveaux projets de la ville pendant la cérémonie des vœux 2025.

Vendredi 17 janvier 2025 à 18 h

Vœux du Maire

Espace Nelson Mandela

📍 **Espace Nelson Mandela** : rue du 8 mai 1945, 14160 Dives-sur-Mer

Fêtez la fin de l'année à Dives-sur-Mer

**SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2024
DE 10 H À 18 H**

GYMNASE GUIMIER À DIVES-SUR-MER



Noël *comme à la*
Maison

**ANIMATIONS ★ JEUX ★ MAQUILLAGE
SPECTACLE ★ GOURMANDISES**



Dives sur Mer
NORMANDIE

Recensement de la population 2025 : votre participation est essentielle

En 2025, la France procédera à un recensement de la population, une opération cruciale qui a lieu tous les cinq ans. Ce recensement a pour but de recueillir des données précises sur la population et ses caractéristiques, permettant ainsi une meilleure planification et une adaptation des services publics aux besoins de chacun.



⇒ Pourquoi est-ce important ?

Le recensement est essentiel pour plusieurs raisons :

• **Planification des services publics :** Les collectivités locales s'appuient sur les données du recensement pour anticiper les besoins en matière d'éducation, de santé, de transports et d'infrastructures. Par exemple, le nombre d'élèves dans les écoles, les besoins en crèches ou les infrastructures sportives sont directement influencés par la population.

• **Distribution des ressources financières :** Les résultats du recensement influencent la répartition des budgets alloués aux communes. Plus la population est nombreuse, plus la commune peut recevoir de fonds pour développer des projets d'intérêt public.

• **Élaboration des politiques publiques :** Le recensement permet de recueillir des informations sur des thématiques variées, telles que l'âge, le statut marital, la composition des ménages, le niveau de vie, ou l'origine géographique. Ces données aident à orienter les décisions politiques et à créer des programmes adaptés aux besoins de la population.

• **Suivi des évolutions démographiques :** Comprendre les tendances démographiques (migration, vieillissement de la population, etc.) permet aux autorités de mieux anticiper les évolutions futures et d'ajuster les politiques en conséquence.



⇒ Confidentialité des données

Il est essentiel de rappeler que les informations collectées sont totalement confidentielles.

Elles seront utilisées uniquement à des fins statistiques et anonymisées. La loi protège la vie privée des citoyens, garantissant que les données ne seront pas transmises à des tiers ou utilisées pour des démarches administratives.

⇒ Le recensement se déroulera de la manière suivante :

- 1 **Visite des agents recenseurs** : Entre janvier et février 2025, des agents recenseurs formés passeront dans chaque foyer. Ils se présenteront avec une carte officielle et vous expliqueront le processus.
- 2 **Remise du questionnaire** : Un questionnaire sera remis, qui peut être complété soit sur papier, soit en ligne via un site sécurisé. Les questions porteront sur des thèmes variés : âge, sexe, situation familiale, niveau d'éducation, activité professionnelle, etc.
- 3 **Temps de réponse** : Les habitants auront plusieurs jours pour répondre. En cas de non-réponse, un rappel sera effectué par l'agent recenseur.



Informations pratiques

> **Période du recensement :**

Janvier à février 2025.

> **Des interrogations ?**

N'hésitez pas à nous contacter :

• **Téléphone :** 02 31 86 70 50

• **Email :** mairie@dives-sur-mer.fr



En bref

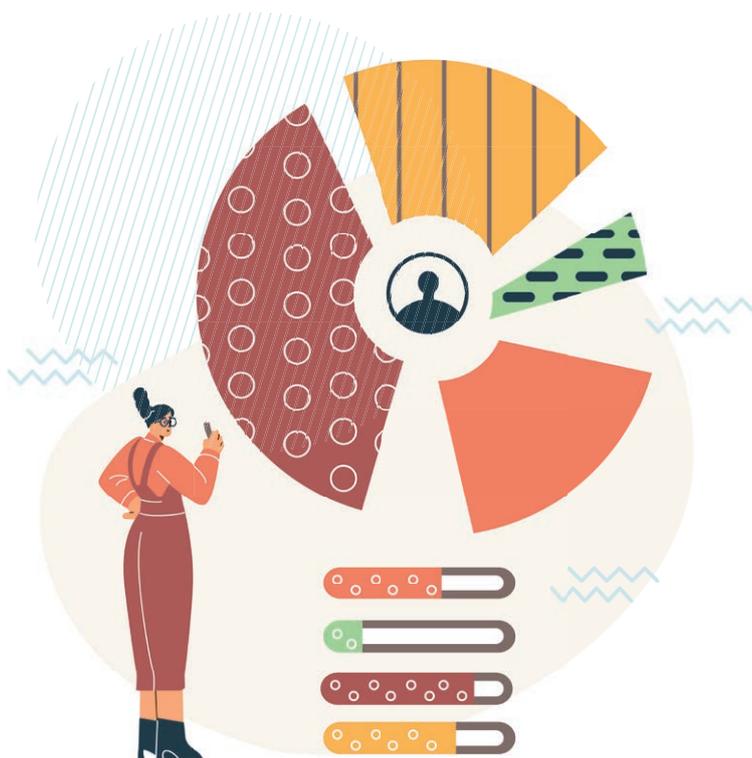
Le recensement de 2025 est une occasion unique pour chaque habitant de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie. Votre participation est un droit civique et un devoir qui permet de façonner l'avenir de notre commune. Chaque voix compte, et des réponses précises garantiront une représentation fidèle de notre population.

Nous comptons sur votre coopération pour faire de ce recensement un succès. Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie. Merci de votre engagement et de votre participation !

⇒ Qui est concerné ?

Tous les habitants de la commune seront recensés, quel que soit leur statut :

- **Propriétaires et locataires** : Chacun doit être comptabilisé.
- **Résidents temporaires** : Les étudiants, travailleurs saisonniers ou toute personne vivant dans la commune à la date du recensement doivent également être inclus.



Focus sur

L'enquête familles 2025

L'enquête "Familles 2025" vise à analyser les évolutions des structures et besoins familiaux en France d'ici 2025. Elle collecte des données sur les pratiques parentales, les conditions de vie et les défis socio-économiques pour orienter les politiques publiques. L'objectif est d'identifier les priorités des familles et d'évaluer l'impact des mesures en place sur leur bien-être.



Aide

Une aide au chauffage pour les retraités

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Dives-sur-Mer continue d'attribuer une aide financière au titre de l'énergie, destinée aux retraités sous conditions de ressources. Cette initiative vise à soutenir les personnes âgées rencontrant des difficultés à faire face aux dépenses énergétiques.

Conditions d'éligibilité :

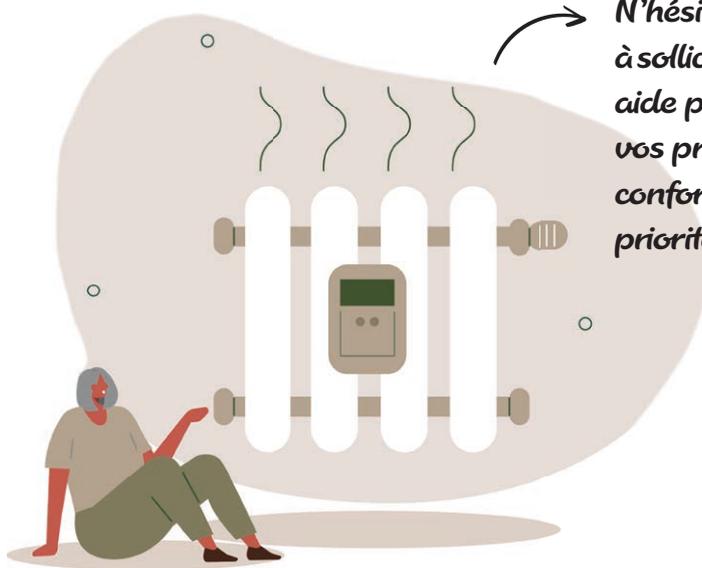
- Personne seule : Ressources mensuelles jusqu'à 1 100 €.
- Couple : Ressources mensuelles jusqu'à 1 600 €.

Il est important de noter que cette aide n'est pas accessible aux personnes ayant des revenus de capitaux mobiliers ou fonciers.

Documents à fournir :

Les personnes concernées sont invitées à transmettre les documents suivants au C.C.A.S. :

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus 2023.
- Justificatif d'une facture d'énergie.
- Relevé d'identité bancaire (RIB).



Pour plus d'informations ou pour déposer votre dossier, rendez-vous au Pôle Vie Sociale :

- 📍 Adresse : 1 Rue Albert 1er - 14160 Dives-sur-Mer
- ☎ Téléphone : 02 61 53 62 31

Brève



Service urbanisme : nouveaux horaires

Votre service urbanisme est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et projets. Les agents se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches !

>> Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi
Les après-midis
de 13 H 00 - 17 H 30

>> Rendez-vous :

À l'annexe de la mairie, rue du Général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer.



OPAH

Améliorez votre habitat grâce à votre commune !

Points à retenir

> Qui est concerné ?

- Propriétaires occupants (sous conditions de ressources)
- Propriétaires bailleurs (logement loué à titre de résidence principale)
- Locataires (sous réserve de l'accord du propriétaire)

> Pour quels travaux ?

- Réduire des dépenses énergétiques
- Mettre aux normes
- Préserver l'autonomie des occupants
- Proposer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Ville de Dives-sur-Mer, en partenariat avec l'association Soliha, a mis en place un accompagnement pour aider les particuliers à rénover et à mettre aux normes leur habitation. Ce programme est particulièrement pertinent dans notre commune, où de nombreux logements sont anciens et parfois en mauvais état.

>> Un projet ambitieux

Conscients des défis que cela représente, la municipalité a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Ce dispositif offre un soutien aux propriétaires occupants, aux bailleurs et même aux locataires souhaitant améliorer leur logement.

L'objectif ?

Aider à la rénovation énergétique, à l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, tout en favorisant des économies d'énergie. Il est important de souligner qu'améliorer son logement, c'est aussi investir dans un bien qui prend de la valeur.



>> Des bénéfices concrets

Dans le quartier du Cottage, Alain JOYE a décidé de profiter de ce programme. Sa maison, vieille de plus de quarante ans, nécessitait des travaux. Informé grâce au bulletin municipal, il a pris contact avec la mairie, où son dossier a été rapidement monté. Au total, les travaux s'élevaient à 15 000 €, dont 77 % ont été financés par l'Agence nationale de l'habitat, le Département et la Ville. Il ne lui restait donc que 5 000 € à charge.

Les travaux se concentrent sur l'isolation extérieure et celle du plancher, avec un objectif de gain énergétique de 37%. Grâce à ce programme, son pavillon est désormais classé de G à E, une amélioration significative qui contribue à réduire ses factures d'énergie.

N'hésitez plus !

Si vous souhaitez faire appel à ce soutien pour améliorer votre confort et la performance énergétique de votre logement : une permanence est organisée chaque 3^e mardi du mois à la mairie, de 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Vous pouvez également obtenir des informations au 02 31 86 70 50 ou par email à contact@solihanormandie.fr

Ruban du patrimoine

Le Beffroi : une reconversion récompensée

En juin 2023, Dives-sur-Mer a célébré la renaissance de son Beffroi, anciennement lié à l'usine Tréfimétaux.

Cette fête, rythmée par la musique et des spectacles, a marqué le début d'une nouvelle vie pour ce bâtiment emblématique, symbole de l'histoire ouvrière de la ville. La restauration du Beffroi a été récemment honorée par deux distinctions prestigieuses : un prix national des « **Rubans du patrimoine** » et un prix spécial « **dynamisme territorial** ».

L'histoire de l'usine Tréfimétaux, fermée en novembre 1986, a laissé une empreinte durable sur la communauté. Cependant, le Beffroi incarne aujourd'hui une reconversion réussie, illustrant le dynamisme de Dives-sur-Mer. La ville a su retrouver 2 500 emplois et développer des infrastructures, comme le port de Port Guillaume, illustrant ainsi son rebond économique.

Entièrement rénové grâce à **l'Agence Coopérative d'Architecture et d'Urbanisme (ACAU)**, le Beffroi accueille désormais l'école de musique intercommunale ainsi que le Sablier, Centre National des Arts de la Marionnette.

Cette double vocation culturelle renforce son rôle de trait d'union entre le passé et l'avenir. La restauration, réalisée « à l'identique », s'accompagne d'un bâtiment plus moderne, tout en préservant son architecture extérieure en brique rouge.

Le Beffroi est devenu un lieu de vie dynamique, où les enfants viennent apprendre la musique, des spectacles sont régulièrement proposés, et des artistes y préparent leurs créations.

Ce bâtiment revitalisé représente un atout précieux pour Dives-sur-Mer, alliant mémoire collective et modernité, et témoignant d'une vision positive pour l'avenir de la commune.

Pierre MACE
Directeur général de la
Fédération nationale des CAIS
à
Pierre MOURARET
Maire de Dives-sur-Mer



Brève

Rappel des bonnes pratiques de civisme pour la sécurité des enfants

Nous tenons à vous rappeler l'importance de respecter le travail des agents de sécurité qui encadrent la traversée des routes aux abords des écoles. Ces agents jouent un rôle essentiel pour garantir la sécurité de nos enfants lorsqu'ils se rendent à l'école ou en reviennent.

Ils sont présents pour veiller à ce que nos plus jeunes traversent en toute sécurité et dans les meilleures conditions possibles. Leur présence est un gage de tranquillité pour les familles et un impératif pour prévenir les accidents.

Nous vous demandons donc de bien vouloir faire preuve de civisme en respectant les consignes données par ces agents, en particulier lors des moments de forte affluence. Leur rôle est crucial et leur travail mérite toute notre reconnaissance et notre coopération.



Brève

Le tri, c'est facile et ça fait la différence !

Un petit geste pour vous, un grand impact pour notre planète. N'oubliez pas que les points d'apport volontaire sont là pour vous permettre de trier facilement vos déchets et de les recycler de manière responsable. Chaque déchet trié est une ressource préservée.

>> Conteneurs verre

- Port Guillaume, rue de l'avenir
- Port Guillaume, quai Bernard Magne
- Stade Heurtematte
- Rue du lavoir
- ZAC des Côteaux, rue Jules Verne
- Parking du Ranch
- Parking du cimetière
- Les Courlis, rue du Stade
- Parking du gymnase Jean Guimier, rue Salvador Allende

! *Vous ne devez déposer ni vaisselle en verre ou porcelaine, ni ampoules, ni tubes néons, ni miroirs.*

>> Conteneurs emballages papiers

- Port Guillaume, rue de l'avenir
- Parking du Ranch
- Parking du gymnase Jean Guimier, rue Salvador Allende

>> Conteneurs textiles

- Port Guillaume, rue de l'avenir
- Parking du gymnase Jean Guimier, rue Salvador Allende

! *Les vêtements doivent être propres, secs et pliés, linge de maison et d'ameublement, chaussures par paires, maroquinerie, dans des sacs fermés.*

Travaux

Les travaux sont lancés : l'esplanade Francis Giffard et le petit théâtre



⇒ L'esplanade Francis Giffard

Dives-sur-Mer franchit une nouvelle étape dans son embellissement ! Le coup d'envoi des travaux de l'esplanade Francis Giffard sera donné dès janvier 2025, faisant écho à la récente rénovation du Beffroi.

Les Divais sont invités à suivre de près l'évolution de ce chantier qui promet de transformer leur ville. D'ici l'été 2025, une nouvelle esplanade verdoyante, équipée, viendra sublimer le patrimoine local et offrir un espace de détente privilégié pour tous.

⇒ Le petit théâtre de l'école Colleville

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos équipements scolaires et périscolaires, la commune lance un ambitieux projet de réhabilitation et de mise en conformité de plusieurs espaces de l'école.

Réhabilitation du petit théâtre pour l'accueil d'activités

Le petit théâtre, un espace clé pour la vie scolaire et périscolaire, va faire l'objet d'une rénovation complète afin de répondre aux besoins d'une large variété d'activités.

Actuellement utilisé à la fois par les élèves durant le temps scolaire (projets de classe, groupe d'Orchestre à l'école, classe ULIS, etc.) et en périscolaire, cet espace nécessite une mise à niveau pour mieux accueillir les activités de théâtre, danse, musique et multimédia (salle immersive).

Les travaux prévoient :

- La remise en état des plafonds, murs, sols, portes et systèmes électriques.
- L'installation d'un système d'alarme moderne et de raccordements pour le son et les enceintes.

- La création d'une scène amovible, en hauteur et déplaçable, pour les spectacles et autres performances.
- L'installation d'une salle immersive équipée d'un écran interactif, d'un vidéoprojecteur et d'un système sonore adapté.
- La mise en place de volets roulants ou stores pour contrôler la lumière et garantir un confort acoustique optimal.
- Des rangements sécurisés, intégrés et à clé, pour organiser le matériel scolaire et périscolaire sans encombrer l'espace.

De plus, un des objectifs est de permettre une ventilation optimale tout en garantissant la sécurité des enfants, avec des fenêtres accessibles pour l'aération mais sans risque de laisser les portes ouvertes.

Création de WC Séparés en Extérieur

Afin d'améliorer les conditions sanitaires et de respecter les normes d'hygiène et de sécurité, des sanitaires séparés pour garçons et filles seront créés en extérieur.

Les travaux envisagés incluent :

- La création de WC pour garçons et filles, avec des installations accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- L'aménagement de ces sanitaires en utilisant la buanderie actuelle pour optimiser l'espace disponible.

Remise en État des Classes Périscolaires

Enfin, deux des salles utilisées quotidiennement pour l'accueil périscolaire bénéficieront également d'une remise en état complète pour améliorer l'accueil des enfants pendant ces temps périscolaires.

Les principaux travaux concerneront :

- La remise en état des sols, murs et fenêtres.
- L'abaissement du niveau des plafonds pour améliorer la circulation de l'air et la luminosité.
- Le remplacement des poignées de fenêtre, actuellement trop hautes pour les enfants, afin de garantir un accès facilité et sécurisé.

Les deux salles concernées sont la salle du petit déjeuner (avec placards à clé et accès aux équipements de cuisine) et la salle des CP/CE1 (avec points d'eau et rangements adaptés).

Les améliorations apportées permettront de renforcer la qualité des activités scolaires et périscolaires, tout en offrant un environnement plus fonctionnel, moderne et agréable pour tous.



>> **Début des travaux : janvier 2025 pour une durée de 4 mois.**

En ligne

Simplifions les démarches : des nouveaux services sur le site internet de la communauté de communes NCPA

Depuis septembre 2024, une nouvelle fonction « démarches en ligne » a fait son apparition sur le site internet de NCPA. En quelques clics, vous pouvez maintenant effectuer à votre rythme vos démarches liées aux services communautaires : demande de carte de déchetterie, réservation d'un composteur, prise de rendez-vous avec le service urbanisme. Ce nouveau portail vous permet, par exemple, de transmettre directement vos pièces justificatives ou encore de suivre le traitement de votre demande

Déchets

Les infos déchets de la communauté de communes

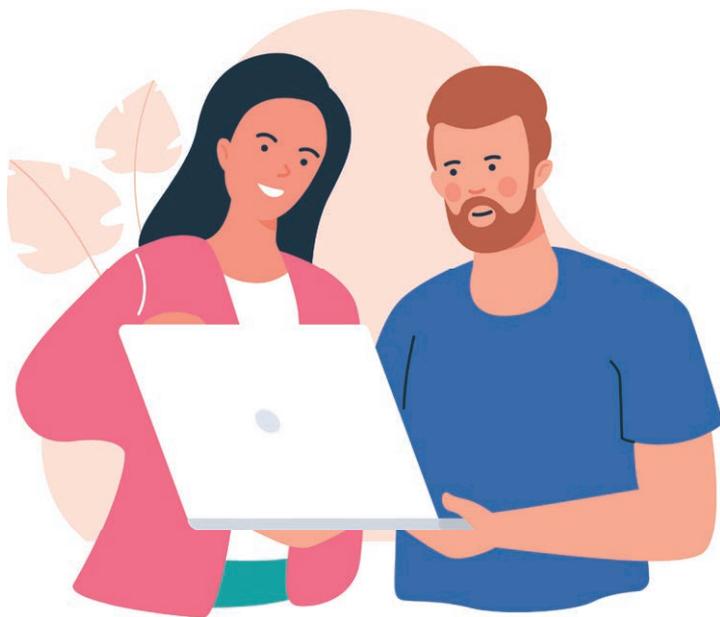
Durant la période des fêtes à Dives-sur-Mer :

- La collecte des ordures ménagères sera assurée les mardis 24 et 31 décembre.
- La collecte des recyclables sera reportée aux jeudis 26 décembre et 2 janvier 2025.
- Les 3 déchetteries du territoire seront fermées les mercredis 25 décembre et 1er janvier 2025.

Les agents de collecte de la Communauté de communes ne sont pas autorisés à la vente de calendriers ou à la demande d'étrennes. Si des personnes se présentent chez vous dans cet objectif, il s'agit d'un démarchage frauduleux.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le commissariat en composant le 17.

>> Vous n'avez pas reçu votre calendrier de collecte? N'hésitez pas à nous le demander par mail à : communication@ncpa.fr.



NCPA continue naturellement de recevoir les usagers dans ses accueils physiques et par téléphone.

De nouveaux services seront déployés progressivement dans le courant de l'année 2024 - 2025. Rendez-vous sur ncpa.fr

Des services variés à portée de clic :

- Demande d'une carte de déchetterie
- Réservation de composteur individuel
- Demande de rendez-vous avec le service Urbanisme

Du côté de la Médiathèque

Animations

Janvier

> **La Nuit de la Lecture** : La médiathèque fête la Nuit de la Lecture et vous propose une série d'animations autour du livre et de la lecture : ateliers, contes, spectacle, sieste musicale et jeux pour toute la famille. Plus d'informations sur le site internet de la bibliothèque.

25.01 de 10 h 30 à 18 h (journée continue)

Février

> **Concert projeté** : Projection du concert de Jane Birkin « Oh ! Pardon tu dormais... ». En partenariat avec la Philharmonie de Paris et la Bibliothèque Départementale du Calvados. **15.02 à 16 h 30**

> **Après-midi jeux** : La médiathèque vous propose un après-midi jeux de société avec les jeux de la ludothèque mobile de l'association "Être et jouer" et animée par Anne-Lise Chouin.. **20.02 de 15 h à 17 h 30. + 5 ans. Gratuit et sans réservation.**

Mars

> **Atelier Slam** : Initiez-vous à l'art du Slam par la Fédération départementale du Calvados-Familles Rurales. Pour adultes et adolescents à partir de 15 ans. Dans le cadre du Printemps des poètes **le 15.03 de 15 h à 18 h. Réservation bientôt en ligne.**

Exposition

« Module Horizon »

Du 18 janvier au 29 mars :

Les enfants de l'école primaire de Colleville vous présentent une collection d'œuvres de l'Artothèque de Caen choisie par leur soin sur le thème de la mer et de l'écologie. Dans le cadre d'un partenariat avec le département du Calvados, l'Artothèque de Caen, la designeuse matali crasset, l'école Colleville de Dives/Mer et la médiathèque.

Animations régulières

Pour les enfants

> **Bébés lecteurs** : lecture d'histoires pour les tout-petits. **Les vendredis 31.01, 28.02 et 21.03**

> **Heure du conte** : lecture d'histoires suivie d'un atelier créatif pour les enfants à partir de 4 ans. **Les mercredis 29.01, 26.02 et 26.03 à 16 h. L'Atelier créatif est sur réservation.**

> **Les Bouquineurs** : club de lecture pour les 8-14 ans. **18.01, 01.03 et 29.03 de 11 h à 12 h.**

Pour les adultes

> **Papote & tricote** : club de tricot. **Les mardis 14.01, 11.02 et 11.03 à partir de 15 h**

> **Atelier numérique** : 18.01 sur le thème des tablettes et smartphones, **01.03 (thème à venir).**

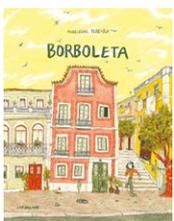


Coups de cœur de la Médiathèque Jacques Prévert

>> BD

BORBOLETA

de Madeleine Pereira, Ed. Sarbacane



Un roman graphique très intéressant et immersif sur un pan de l'histoire de l'Europe méconnu en France : la dictature du Portugal sous Salazar. La narratrice, Madeleine, d'origine portugaise, nous emmène dans sa quête identitaire et c'est en recueillant des témoignages de ses proches qu'elle va découvrir son histoire familiale et l'Histoire avec un grand H... Très beau graphisme qui illustre magnifiquement cette enquête rythmée et historique.

>> Album enfant

SAPI LE SAPIN

de Olivier Tallec, Ed. L'Ecole des Loisirs



Sapi est un petit sapin qui vit depuis toujours dans une grande sapinière destinée à la production de meubles, allumettes, cercueils. Mais Sapi rêve de strass et de lumière : il veut devenir un sapin de Noël ! Il décide de prendre son destin en main et s'enfuit rejoindre la ville pour être adopté par une famille... Une aventure de Noël très originale, surprenante et joliment illustrée par le très grand... Olivier Tallec !

>> Roman adulte

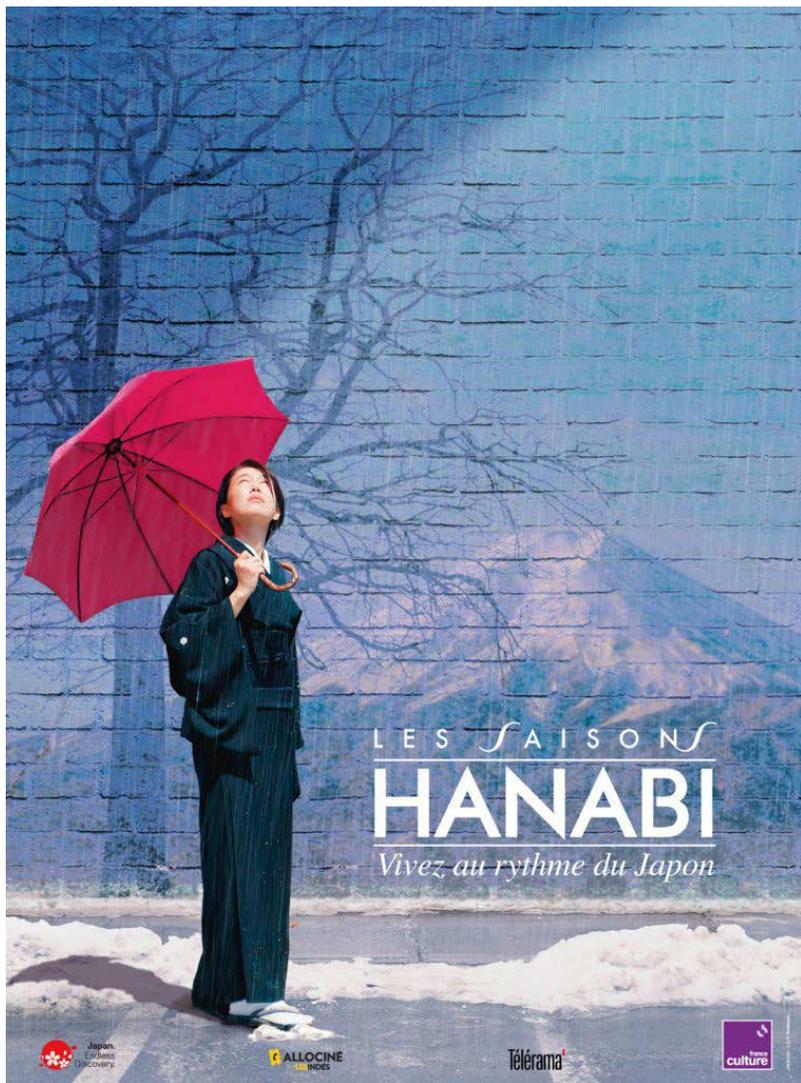
KATIE

de Michael McDowell, Ed. Toussaint L'Ouverture



Nous suivons dans ce roman les aventures de la jeune Philoména dans le New-York des années 1870, accusée à tort du meurtre de son riche grand-père et poursuivie par la famille Slape dont la terrifiante et cruelle Katie sème la mort à coups de marteau. Katie est un thriller plein de suspense et de rebondissements que l'on dévore. Les personnages très manichéens sont attachants et on adore détester les horribles Slape.

Coup de cœurs du Cinéma Le Drakkar



Du 11 au 17 décembre, le Cinéma Le Drakkar vous invite à découvrir sept films japonais en avant-première avec **Les Saisons Hanabi**, un programme sous le signe de l'hiver, des paysages enneigés d'Hokkaidō, aux lumières de la nuit tokyoïte, en passant par les torii et les bains chauds immaculés de neige.

Période du renouveau au Japon, cette saison, trop méconnue des Occidentaux, va vous saisir par sa richesse et ses contrastes.

Chaque jour, pendant une semaine, un film vous sera présenté en avant-première, de **My Sunshine** de Hiroshi Okuyama à **Jusqu'à l'aube** de Shō Miyake et, en clôture de ce programme hivernal, un film surprise !

Les **P'tits Cinés de Noël** raviront, une nouvelle fois, petits et grands en cette période de fêtes.

Du 18 décembre 2024 au 5 janvier 2025, quatre films Jeune Public vont investir l'écran du cinéma : **Vaiana 2**, **Sonic 3 le film**, **Musafa, le roi lion** et, pour les tout-petits, **Le Grand Noël des animaux**, un conte de Noël moderne proposant de multiples aventures enneigées remplies d'humour et de poésie.

Bonjour de Yasujiro Ozu, dernier film du cycle **Classiques sur Grand Écran** explorant le thème des « Darons, daronnes et moufflets », est à découvrir le samedi 21 décembre. La projection sera suivie d'une rencontre avec Yuri Deschamps, rédacteur en chef de la revue de cinéma « Éclipses ».



> Extrait du film *Bonjour* de Yasujiro Ozu

Enfin, du 22 au 28 janvier 2025, le Cinéma Le Drakkar accueille le **Festival Cinéma Télérama**, une sélection des meilleurs films classés Art & Essai de l'année 2024 à voir ou à revoir, accompagnée de films présentés en avant-premières.

Recette du Marché divais

Bûche de Noël au chocolat et son glaçage



Plongez dans l'univers du chocolat avec cette bûche de Noël gourmande. Son biscuit moelleux, sa crème au beurre délicate et son glaçage miroir feront le bonheur des petits et des grands.

Préparation :

1. Préchauffez votre four à 180°C.

2. Préparez le biscuit :

Mélangez les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Montez les blancs en neige avec une pincée de sel. Incorporez délicatement les blancs montés au mélange jaunes d'œufs et sucre, puis ajoutez la farine et le cacao tamisés. Étalez la pâte sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et enfournez pour environ 10 minutes.

3. Préparez la crème au beurre :

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Dans un autre saladier, fouettez le beurre pommade avec le sucre glace jusqu'à obtenir une crème onctueuse. Ajoutez le chocolat fondu et mélangez bien.

4. Roulez la bûche :

Une fois le biscuit refroidi, décollez-le délicatement du papier sulfurisé. Étalez la crème au beurre sur toute la surface du biscuit et roulez-le délicatement. Placez au réfrigérateur pendant au moins 1 heure.

5. Préparez le glaçage :

Hachez finement le chocolat et faites-le fondre au bain-marie avec le beurre. Versez la crème liquide chaude sur le mélange chocolat-beurre et mélangez bien jusqu'à obtenir une texture lisse. Ajoutez le sirop de glucose si vous en utilisez. Laissez tiédir légèrement.

6. Glaçage :

Placez la bûche refroidie sur une grille posée sur un plat. Versez le glaçage sur la bûche en commençant par le haut et en laissant couler sur les côtés. Lissez la surface avec une spatule.

7. Décorez :

Saupoudrez la bûche de cacao en poudre et ajoutez quelques feuilles de menthe.

Astuce décoration :

Ajoutez des copeaux de chocolat et quelques groseilles pour plus de saveur.

Bon appétit et bonnes fêtes !

Liste des ingrédients

Pour le biscuit roulé :

- 4 œufs
- 120g de sucre
- 120g de farine
- 30g de cacao en poudre
- 1 pincée de sel

Pour la crème au beurre :

- 200g de beurre pommade
- 100g de sucre glace
- 50g de chocolat noir

Pour le glaçage miroir :

- 150g de chocolat noir pâtisier
- 50g de beurre
- 30g de crème liquide
- 1 cuillère à soupe de sirop de glucose (facultatif)

Hommage

Robert LEDORZE



Robert LEDORZE nous a quittés le vendredi 25 octobre, à l'âge de 96 ans. Engagé dans la vie municipale pendant un quart de siècle, il a d'abord travaillé aux

côtés de l'ancien maire, Francis GIFFARD, puis avec Pierre MOURARET.

Il a notamment contribué, avec Monique Huet, à la création du service jeunesse et a été l'un des membres fondateurs du comité de Jumelage avec Oberkochen. Le maire se souviendra de lui comme d'une personne attachante, appréciant son engagement envers le bien public et sa loyauté à ses valeurs, témoin durant leur collaboration au conseil municipal de 2001 à 2008.



Naissance

Du 16/07/2024 ai 15/10/2024

Huit naissances ont été recensées durant cette période, dont :

- ALIX TIYA, née le 11/08/2024

Petite rectification :

- AUBIS ROHÉE WARREN, né le 17/02/2024, n'a pas été mentionné dans les naissances de notre précédente édition. Nous nous excusons pour cet oubli.



Décès

Du 16/07/2024 ai 15/10/2024

Juillet

- LEFEBVRE LILIANE, le 17/07/2024 à 90 ans
- MARIE JEAN CLAUDE, le 21/07/2024 à 82 ans
- DUCRAY ANDRÉ, le 24/07/2024 à 74 ans
- GENEY FRANCIS, le 27/07/2024 à 80 ans
- LASICA ALFRED, le 28/07/2024 à 93 ans
- BURLLOT FRANÇOISE, le 16/08/2024 à 88 ans
- PONTAIS GÉRARD, le 21/08/2024 à 95 ans
- IRA JOSEPH, le 22/08/2024 à 90 ans
- MARQUAND ANDRÉ, le 26/08/2024 à 65 ans

Septembre

Août

- GUÉGNEAU RENÉ, le 01/08/2024 à 84 ans
- GOURDEL HÉLÈNE, le 03/08/2024 à 88 ans
- RUET CATHERINE, le 04/08/2024 à 72 ans
- FRILAY JANINE, le 06/08/2024 à 85 ans
- BERNAVILLE JEAN PAUL, le 12/09/2024 à 78 ans
- LEBOURGEOIS JEAN, le 13/09/2024 à 86 ans
- D'OLIVEIRA CHRISTIANE, le 20/09/2024 à 93 ans
- LEVIVIER FRANÇOIS, le 21/09/2024 à 91 ans
- JACQUELINE SARAH, le 30/09/2024 à 32 ans



Mariage

Du 16/07/2024 ai 15/10/2024

- COLAS CYRIL ET LEPLANQUOIS LUCY, le 24/08/2024
- GIBON JÉRÉMY ET BULLOT AURÉLIE, le 24/08/2024
- BIARD GAËTAN ET RICHARD SARAH, le 07/09/2024
- TORDO ALEXIS ET CHELY MARINA, le 14/09/2024

Le groupe de la majorité municipale

Accroître l'offre de logements : une priorité pour répondre aux besoins

Plusieurs opérations de construction de logements locatifs ou en accession sont engagées et verront le jour dans les prochains mois. Elles visent à répondre aux attentes de nombreuses familles qui souhaitent rester dans notre ville ou s'y installer. Construire du logement social, c'est permettre à des familles de « se poser » dans notre ville, de s'intégrer, de participer à la vie de notre cité, c'est agir pour l'emploi en leur permettant de se rapprocher du lieu de travail, des services.

Construire du logement social engendre une dynamique : c'est plus d'enfants dans nos écoles. C'est un vivier supplémentaire pour nos associations. Une population plus importante à l'année, c'est bon pour le commerce local, pour la fréquentation des lieux, facteurs de cohésion sociale, comme le cinéma, la médiathèque, les clubs sportifs, les animations.

Accroître le nombre d'habitants en élargissant l'offre de logements, c'est aussi rendre Dives-sur-Mer plus attractive, notamment pour inciter des professionnels de santé à s'établir dans une ville dynamique en développement.

Durant ce mandat, la municipalité a multiplié les actions pour répondre aux besoins des familles : la cantine à 1€, la micro-crèche notamment. Elle veut aujourd'hui franchir une nouvelle étape bénéfique pour tous : agir contre la crise de logement et la baisse de la population en développant l'offre de logements abordables et de qualité, respectueux des normes environnementales.

> *Danièle Garnier*
Adjointe à la Culture et au Patrimoine

Groupe Divaises - Divais - Un avenir commun

Ensemble pour construire l'avenir de Dives sur Mer

Nous avons à la fin du dernier mandat (2014 - 2020) proposé la création d'une mini crèche pour les petits de Dives étendue aux enfants des salariés des entreprises qui ont de vraies contraintes compte tenu de leurs horaires de travail : tôt le matin, tard le soir ou de nuit. Ce projet se serait construit en partenariat entre la ville de Dives, les entreprises de notre territoire, la CAF et le département. A l'époque, le Maire et la déléguée aux écoles avaient opposé un refus catégorique.

Ce projet qui figure en bonne place dans notre programme électoral a été repris par l'équipe élue en 2020 mais sans

y intégrer les besoins des salariés des entreprises... Dommage ! De même, les locaux des anciens abattoirs étaient voués à la destruction selon le programme de l'actuelle majorité. Nous proposons au contraire de les conserver, ce sont de magnifiques bâtiments « art déco » et que nous envisageons pour du coworking et pour des locaux associatifs. Nous nous réjouissons d'avoir sauvé ces bâtiments inscrits dans l'histoire de Dives.

Tout cela prouve que si on abandonne l'esprit de chapelle, l'intérêt des habitants est de puiser les bonnes idées là où elles se trouvent, y compris dans les rangs de l'opposition. C'est ce qu'on appelle la démocratie.

Collectif « Réussir Dives, vraiment ! »

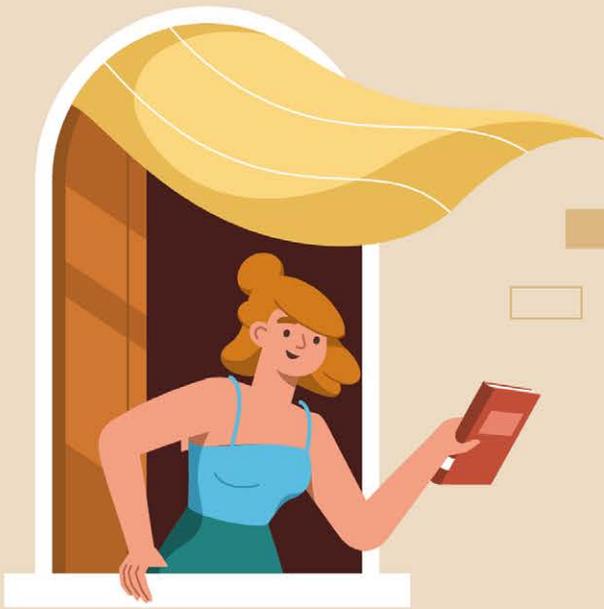
UN GRAND MERCI. Le Collectif « Réussir Dives, vraiment ! » tient à vous exprimer toute sa gratitude pour votre soutien chaleureux lors de notre action sur le marché le samedi 19 octobre en faveur d'un Pôle de Santé pour notre ville, avec un centre d'imagerie médicale (radio, scanner, IRM, ...).

Vos mots d'encouragement le jour même ou suite à l'article du Pays d'Auge renforcent notre détermination à porter cette demande essentielle. Nous savons combien ce besoin d'accès aux soins de proximité est important pour la qualité de vie

de chacun d'entre vous. Nous avons également recueilli vos plaintes sur la qualité de l'eau très dure (cf. dernière analyse d'octobre 2024), devenue trop calcaire dans notre commune. Cette situation est problématique pour beaucoup d'entre vous au quotidien, et nous relayons donc cette préoccupation pour que des mesures soient prises.

<https://www.facebook.com/reussirdivesvraiment>
reussir.dives@gmail.com - Tél: 0661900495
> *Xavier Auber, élu du collectif « Réussir Dives, vraiment ! »*

VOEUX DU MAIRE
VENDREDI 17 JANVIER 2025
18 H 00 · Espace Nelson Mandela



2025 **bien**
vivre
ENSEMBLE
à Dives-sur-Mer

